

PAUVRETÉ MONÉTAIRE ET SUBJECTIVE DANS LES MÉNAGES AU SUD DU BÉNIN

Pélagie MONGBO-GBENAHOU, Pierre VISSOH, Gauthier BIAOU,
Albert Tingbé AZALOU
Université d'Abomey-Calavi (Bénin)
E-mail auteur correspondant : pepemongbo@yahoo.fr

Résumé

En Afrique, la quasi absence de données relatives aux ménages, rend difficile l'analyse de la pauvreté par l'approche monétaire. L'approche de la pauvreté subjective permet de palier cette difficulté en se focalisant sur la vision ordinale des acteurs locaux. L'objectif de cette recherche est de faire une analyse monétaire et subjective de la pauvreté des ménages au Sud du Bénin. Un plan d'échantillonnage stratifié est utilisé pour calculer l'échantillon. Des entretiens sont réalisés auprès de 271 ménages avec des questionnaires dans trois villages. Des indicateurs FGT sont calculés pour estimer la pauvreté monétaire. La méthode Head count ratio a permis de calculer le taux de pauvreté subjective. Des tests d'indépendance de khi-2 ont permis de vérifier des liaisons entre variables. Les déterminants de la pauvreté subjective sont estimés à partir de la régression logistique binaire. Les résultats affichent un taux de pauvreté monétaire de 59,89%, et un taux de pauvreté subjective de 63,84%. Les dépenses de consommation individuelle du ménage, le milieu de résidence, les difficultés alimentaires, le manque d'électricité, la possession de latrines et l'âge du chef de ménage caractérisent la pauvreté subjective.

Mots clés : Pauvreté monétaire et subjective, ménages, Sud du Bénin

Abstract

In Africa, the lack of data on households makes difficult the quantitative analysis of poverty. The subjective poverty approach makes it possible by focusing on the ordinal vision of the local actors. The present research aims to analyze the monetary and subjective poverty of households in southern Benin. A stratified sampling design is used to calculate the sample. Interviews are conducted with 271

households with questionnaires in three villages. FGT indicators are calculated to estimate income poverty. The head count ratio method of Alkire and Foster calculated the subjective poverty rate. Independence tests of chi-2 allowed us to verify links between variables. The determinants of subjective poverty are estimated from binary logistic regression. The results show a monetary poverty rate of 59.89%, and a subjective poverty rate of 63.84%. The household's individual consumption expenditure, the place of residence, the food difficulties, the lack of electricity, the possession of latrines and the age of the head of household characterize subjective poverty.

Keywords: Monetary and subjective poverty, households, Southern Benin.

Introduction

Au Bénin, les stratégies de redressement socio-économique peinent à porter leurs fruits. Les performances enregistrées ne semblent pas suffire pour impacter le manque et la précarité au sein de la population. On note un dérèglement dans la survie quotidienne, marqué par une absence d'opportunités d'emploi et de services sociaux de base en zones périurbaines et rurales. Certains ménages présentent des situations socio-économiques médiocres et des cadres de vie très précaires (P. Mongbo-Gbénahou et G. Biaou, 2018a). Toutefois, l'approche monétaire, souvent utilisée pour analyser la pauvreté sur le plan national n'apporte pas nécessairement, une plus-value dans l'analyse de la pauvreté dans ces zones périurbaines et rurales. En effet, d'après M. Razafindrakoto et F. Roubaud (2001), les stratégies de réduction de la pauvreté ne peuvent reposer sur un instrument unique, ni porter sur un seul domaine, mais doivent recourir à une palette de mesures touchant les différentes dimensions. En plus, à partir de 2006, des études d'envergure nationale réalisées sur la pauvreté au Bénin, ont mis l'accent sur la nécessité de la prise en compte des aspects monétaires et non monétaires dans l'analyse de la pauvreté (R. A. Essessinou et A. Agbota, 2012 ; D. Mèdédji et A. Djossou, 2009).

Les trois villages investigués par la présente recherche sont localisés dans une zone rurale de la commune d'Abomey-Calavi dans le Sud, où

la réduction des systèmes de production est très observée. D'après P. Mongbo-Gbénahou et G. Biaou, (2018b), la vente excessive des terres agricoles et la dégradation continue des terres ont fortement fragilisé la production agricole dans ces communautés. Les jeunes en mal d'alternatives professionnelles, redéfinissent de nouvelles trajectoires de vie qui ne les conduisent guère à une meilleure vie. Ils sont souvent réduits à une précarité de vie qui les rend vulnérables et pauvres (P. Mongbo-Gbénahou et G. Biaou, Op.cit). Donc, l'analyse de la pauvreté en se focalisant sur la perception des acteurs dans ces conditions serait opportune. La pauvreté des ménages prend plusieurs visages et il devient important de l'analyser sous plusieurs angles au Bénin.

Selon M. Razafindrakoto et F. Roubaud (Op.cit), l'option la plus classique qui consiste à retenir un indicateur monétaire pour appréhender la pauvreté est justifiée, mais se révèle insuffisante pour analyser le degré de satisfaction exprimé par les populations vis-à-vis de leurs conditions de vie. Or, les approches subjectives se focalisent sur la perception des chefs de ménages de leur situation de pauvreté et peuvent compléter les analyses de l'approche monétaire.

La présente recherche se repose sur l'hypothèse selon laquelle, les individus sont capables d'évaluer leurs conditions de vie. La question qui la sous-tend est : l'évaluation de l'individu de sa situation de pauvreté est-elle très éloignée de l'analyse de l'approche monétaire ? L'objectif de la recherche est d'analyser la pauvreté des ménages, en se focalisant sur les indicateurs de la pauvreté monétaire et sur la perception des chefs de ménages. Le texte est structuré autour de l'introduction, du cadre analytique, du choix méthodologique, des situations sociodémographiques et économiques des ménages, du profil de pauvreté monétaire dans les ménages et de l'analyse de la pauvreté subjective au niveau des ménages investigués.

1. Cadre analytique

M. Razafindrakoto et F. Roubaud (2001) ont soutenu que la complexité dans la définition de la pauvreté réside dans la description de ses caractéristiques. Ces auteurs ont souligné que la pauvreté n'est pas une condition universelle, sa définition varie en fonction de ces caractéristiques et normes sociales qui sont abordées différemment selon les auteurs. En plus, il est capital de tenir compte du patrimoine de connaissances accumulé par les populations rurales et de la rationalité qui guide leurs stratégies de survie dans l'appréhension de la pauvreté (R. Chambers et G. R. Conway, 1991). Les approches non monétaires laissent une place prépondérante à l'acteur dans la définition de la pauvreté. L'approche subjective est une approche non monétaire de la pauvreté qui s'appuie sur la perception des acteurs locaux. Elle donne la latitude aux ménages eux-mêmes de décider s'ils sont pauvres ou non.

Dès le départ, la recherche sur le bien-être subjectif s'est limitée aux pays développés (R. A. Easterlin, 2001 et 2003 ; B. Frey et A. Stutzer, 2002a). Elle s'est étendue aux pays en développement suite au croisement de la littérature sur le bien-être subjectif (*subjective well-being and happiness*) et sur la pauvreté. Selon N. Misangumukini (2016), la littérature empirique traitant des déterminants du bien-être subjectif permet de distinguer deux groupes de travaux. Le premier concerne les psychologues et les sociologues qui s'intéressent aux facteurs liés à la personnalité des individus, comme le tempérament, la disposition, les traits de caractère, l'estime de soi (M. Razafindrakoto et F. Roubaud, 2006). Le second groupe de travaux analyse les variables sociodémographiques et économiques qui, au-delà du revenu, jouent sur le bien-être (A. Kapeteyn *et al*, 1988 ; M. Ravailon et M. Lokshin, 2001 ; 2005).

D'après M. Ravailon et M. Lokshin (2001 ; 2005), l'une des variantes de l'approche subjective est l'approche de la pauvreté selon une échelle subjective qui correspond à une évaluation individuelle du niveau de bien-être. Pour R. Padayachy (2008), l'idée consiste à utiliser des questions subjectives comme approximation de la mesure du bien-être. Les seuils de pauvreté sont ici définis comme le fruit de jugements

fondamentalement subjectifs de ce que constitue un niveau de vie minimum acceptable par la population d'une société donnée (M. Ravallion, 1996)

Toutefois, l'utilisation des indicateurs de la pauvreté subjective a suscité des critiques vis-à-vis de la méthode utilisée pour établir ses critères. En effet, pour U. Wagle (2002), l'établissement des critères de la pauvreté subjective est exposé aux influences sociales, psychologiques et individuelles, qui peuvent l'amener à s'écarter du réel. Certains redoutent une mauvaise interprétation des questions par l'interviewé (OCDE, 2011 ; E. Kalugina et B. Najman, 2003). Cependant, ces critiques sont réfutées par plusieurs auteurs qui ont démontré le bien-fondé des approches de la pauvreté subjective. Pour tous ces auteurs, l'analyse de la pauvreté subjective est porteuse d'informations valides et traduit la volonté du pauvre et non celle des chercheurs (A. E. Clark et C. Senik, 2011 ; A. Hagenaars *et al.*, 1988 ; G. G. Kingdon et J. Knight, 2004).

La présente recherche reconnaît le bien-fondé de l'analyse de la pauvreté par les approches subjectives. Partant des données récoltées auprès des ménages, plusieurs facettes de la pauvreté sont appréhendées, en fondant l'analyse sur le point de vue des individus, leur perception et leur appréciation de leur situation, de même que sur leurs dépenses de consommation individuelle.

2. Choix méthodologique

La collecte et l'analyse des données sont basées sur une combinaison des méthodes quantitatives et qualitatives. La taille de l'échantillon est calculée en fonction du plan d'échantillonnage stratifié à deux degrés suivant une approche étape par étape (Statistique Canada, 2010). Les villages sont les unités primaires et les ménages, les unités secondaires. La base de sondage est l'effectif total des populations recensées dans les villages. La taille de l'échantillon est calculée selon la formule suivante :

$$n_0 = \frac{z^2 \hat{I}(1 - \hat{I})}{e^2}$$

n_0 est la taille initiale de l'échantillon, e est la marge d'erreur voulue, z est le niveau de confiance, \hat{I} proportion des ménages.

La taille finale de l'échantillon calculée à partir de cette formule est de 271 ménages.

Un facteur de répartition a_h est calculé par village selon la formule suivante :

$$a_h = \frac{N_h}{N}$$

où, a_h = facteur de répartition, N_h = nombre de ménages recensés dans le village concerné, N = nombre total de ménages recensés dans les trois villages. Le tableau 1 présente la répartition de l'échantillon par village.

Tableau 1 : Répartition de l'échantillon par village

Arrondissement	Village	N_h	a_h	n_h
Hévié	Dossounou	315	33%	90
Ouèdo	Kpossidja	238	26%	71
Togba	Ouéga-Tokpa	387	41%	110
Total		940	100%	271

Source : A partir du recensement de la population dans les trois villages, 2016

Les indices microéconomiques composites de FGT (J. Foster, J. Greer et E. Thorbecke, 1984) sont calculés à partir du seuil national de pauvreté de 2015 (145 279 FCFA) (INSAE, 2015) pour estimer la pauvreté monétaire des ménages. Ils sont calculés à partir de l'échelle d'équivalence des normes retenues par la FAO et l'OMS (1 = homme adulte, 0,8 = femme adulte et 0,5 = enfant de moins de 15 ans) (S. Larivière *et al*, 1997). La formule générale des indices FGT se présente comme suit :

$$P_\alpha = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^q \left[\frac{Z - Y_i}{Z} \right]^\alpha$$

z est le seuil de pauvreté, y_i est le revenu moyen du membre du ménage i , α est le coefficient d'aversion (qui peut prendre des valeurs 0, 1 et 2), n est la population totale considérée et q le nombre de pauvres.

Lorsque α prend la valeur de 0 la formule FGT permet de calculer l'incidence de pauvreté ou le taux de pauvreté dont la formule se réduit à :

$$P_0 = I = \frac{q}{n}$$

Lorsque α est égal à 1, le FGT permet de calculer la profondeur de la pauvreté dont la formule se présente comme suit :

$$P_1 = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^q \left[\frac{Z - Y_i}{Z} \right]$$

$\alpha = 2$ permet de calculer la sévérité de la pauvreté à partir de la formule suivante :

$$P_2 = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^q \left[\frac{Z - Y_i}{Z} \right]^2$$

Les indices FGT sont aussi calculés pour chaque village, afin de comparer les taux de pauvreté entre les trois villages.

La statistique descriptive a permis d'analyser les caractéristiques sociodémographiques (le niveau d'instruction, le pourcentage des ménages ayant connu de difficultés alimentaires les douze derniers qui ont précédé l'enquête, le pourcentage de ménages qui ont connu une période difficile les douze derniers mois ayant précédé l'enquête, etc.) des ménages à partir des données collectées sur le terrain.

L'OCDE a recommandé que l'indicateur de la pauvreté subjective soit estimé à partir de plusieurs items pour plus de fiabilité (OCDE, 2011). Le panel européen des ménages a utilisé six items pour construire un score de pauvreté subjective (S. Lollivier et D. Verger, 1998). La présente recherche s'est limitée à cinq items, en se focalisant sur les

déclarations des chefs des ménages de leurs situations économiques actuelles comparées à celles d'il y a cinq ans. Les réponses des chefs des ménages constituent leurs choix des modalités ordonnées présentées dans le tableau 2.

Tableau 2 : Items de pauvreté subjective

N°	Items
1	Le chef du ménage a déclaré sa situation économique beaucoup pire maintenant qu'il y a cinq ans
2	Le chef du ménage a déclaré sa situation économique un peu pire maintenant qu'il y a cinq ans
3	Le chef du ménage a déclaré sa situation économique identique qu'il y a cinq ans
4	Le chef du ménage a déclaré sa situation économique un peu meilleure maintenant qu'il y a cinq ans
5	Le chef du ménage a déclaré sa situation économique beaucoup meilleure maintenant qu'il y a cinq ans

Source : Auteurs, 2016

Des tests d'indépendance de khi-2 ont permis de vérifier les liaisons entre plusieurs variables (tableau 3).

Tableau 3 : Tests d'indépendance de khi-deux

Variable	Variable	Hypothèses
Situation économique	Difficultés alimentaires	H0 : indépendance entre la situation économique et les difficultés alimentaires H1 : dépendance entre la situation économique et les difficultés alimentaires

Source : Auteurs, 2016

Le Head count ratio (H) de la méthode S. Alkire et J. Foster (2011*b*) est adaptée à la situation de pauvreté subjective des ménages pour calculer le taux de pauvreté subjective dans les ménages enquêtés. Ce taux constitue la proportion des pauvres et sa formule se présente comme suit :

$$H = \frac{q}{n}$$

où, q est le nombre de ménages qui se sont déclarés pauvres et n le nombre total de ménages étudiés.

Le regroupement des items de la pauvreté subjective a permis d'affecter à la variable dépendante (*Pauvreté-Sub*) deux modalités à savoir : « *pauvre* » ou « *non pauvre* ». La valeur 1 est attribuée à la modalité « *pauvre* » et 0, sinon. Un coefficient positif signifie donc que la variable accroît le risque de la pauvreté subjective. Vu la nature qualitative dichotomique de la variable dépendante (pauvreté subjective), le recours à une régression logistique binaire a permis d'estimer les déterminants qui favorisent sa probabilité d'occurrence. Le modèle se présente comme suit :

$$Y = f(X, \varepsilon_i)$$

où Y est la variable dépendante, X la matrice des variables susceptibles d'expliquer la variable Y et ε_i le terme de l'erreur logistique de la distribution.

La probabilité P du logit associée à l'unité d'enquête i se présente comme suit :

$$P(y_i = 1 | x_i) = F(x_i\beta) \forall i = 1, \dots, n$$

$$P(y_i = 1 | x_i) = \frac{1}{1 + e^{-x_i\beta}}$$

Les β constituent les coefficients des variables explicatives.

La variable dépendante Y est binaire et prend valeurs dans $\{0, 1\}$ à l'issue de la déclaration du chef de ménage d'être pauvre ou non. Y^* est la variable latente supposée révéler la situation de pauvreté subjective du ménage. Y^* n'est pas observable. On établit un lien entre Y^* et Y , en supposant qu'il existe un seuil critique S_0 en fonction duquel le chef de ménage déclare son ménage pauvre ou non. On a :

$$\begin{cases} y_i = 1 & \text{si } y_i^* > s_0 \\ y_i = 0 & \text{si } y_i^* < s_0 \end{cases}$$

Les variables susceptibles d'expliquer la pauvreté déclarée par le chef de ménages sont : le statut du village, les caractéristiques du chef de ménage, et les autres facteurs propres aux ménages (tableau 4).

Tableau 4 : Description des variables explicatives

Variable dépendante : Probabilité de déclarer son ménage subjectivement pauvre (*Pauvreté-Sub=1*)

Niveau	Variable	Description	Type	Modalités	Signe attendu
Village	VIL	Milieu de résidence	Nominale	1 : rural 2: périurbain	+/-
Caractéristiques du chef de ménage	AG ²	L'âge du chef de ménage au carré	Échelle	-	-
	SEXCM	Sexe du chef de ménage	Nominale	0= homme 1= femme	+/-
Autres facteurs propres aux ménages	REV	Log des Dépenses de consommation	Échelle	-	-
	TAILL	Taille du ménage	Échelle	-	+
	QTALT	Baisse de la quantité des aliments consommés	Ordinale	1 : jamais 2 : rarement 3 : quelques fois 4 : souvent	+
	ELECTRI	Non accès à l'électricité	Nominale	0 : non 1 : oui	+
	LATRINE	Possession d'infrastructures sanitaires	Nominale	0 : non 1 : oui	-

Source : A partir des enquêtes de terrain, 2017

Le modèle empirique se présente comme suit :

$$P_i = \beta_0 + \beta_1 VIL + \beta_2 SEXCM + \beta_3 AG^2 + \beta_4 REV + \beta_5 QTALT \\ + \beta_6 TAILL + \beta_7 ELECTRI + \beta_8 LATRINE + \varepsilon_i$$

Des statistiques descriptives ont aussi servi pour l'analyse de certains aspects de la pauvreté.

3. Pauvreté monétaire des ménages

En référence au seuil de pauvreté national, l'incidence de pauvreté (P_0) est de 59,89%. Cet indice est très élevé et dépasse largement l'incidence nationale de pauvreté enregistrée en 2015 qui était de 40,1% (INSAE, 2015). Près de 60% des membres des ménages enquêtés vivent en dessous du minimum requis pour subvenir à leurs besoins alimentaires et non alimentaires.

La profondeur de la pauvreté (P_1) est de 0,051. Ce qui signifie que l'écart entre le déficit moyen de consommation des pauvres par rapport au seuil choisi est de 0,051. Cet indice est plus faible que celui observé au niveau national en 2015 (0,18).

La sévérité de la pauvreté au niveau des ménages enquêtés est 0,025 (P_2). Elle est plus faible que l'indice national de sévérité enregistré en 2015 (0,12). Cet indicateur renseigne de la variabilité moyenne de la consommation entre personnes pauvres. La faiblesse de ce chiffre indique une certaine homogénéité dans le mode de vie des ménages ciblés par cette recherche. la faiblesse du niveau d'instruction des chefs de ménages influence leurs professions et leur mode de vie. Plus de 70% des chefs de ménages enquêtés (37,8% sans aucune instruction et 42,2% avec un niveau du primaire). Seulement 7% des chefs de ménages ont un emploi salarié permanent. Le reste embrasse le secteur informel, avec une bonne partie dans l'artisanat. Beaucoup sont sans aucune qualification et se réclament agriculteurs dans un contexte, où l'agriculture ne nourrit pratiquement plus. Aussi, note-t-on une certaine homogénéité dans la structure des ménages. La plupart des ménages sont monogamiques avec plus de 60% de taille maximum de 3,8. Tout ceci pourrait expliquer l'homogénéité apparente de la pauvreté dans les

ménages ciblés. La rareté des opportunités d'emplois et la faiblesse des dépenses de consommation rendent la pauvreté monétaire prépondérante dans ces milieux.

Une analyse inter-village désigne une pauvreté monétaire rurale et périurbaine. Les villages périurbains présentent des taux de pauvreté non moins élevés (45,34% et 64,52%), mais le village le plus rural un taux très élevé de la pauvreté monétaire (70,1%). Ce qui confirme le caractère rural de la pauvreté au Bénin.

4. Pauvreté subjective et déterminants

4.1. Incidence de pauvreté subjective

L'incidence de pauvreté subjective est calculée comme présentée dans le choix méthodologique en fonction de la déclaration des chefs de ménages. Elle est de 63,84%. Ce qui signifie que plus de 60% des chefs de ménages enquêtés ont reconnu avoir eu des situations économiques dégradées, en se référant aux cinq dernières années qui ont précédé les enquêtes. Ils associent leurs difficultés économiques à la rareté des opportunités d'emplois et aux types d'emplois qu'ils exercent, à la masse de dépenses allouées aux enfants et à la durée des situations de manque ou de sous emploi.

La détérioration de la situation économique, la qualité et la quantité des aliments consommés sont liées. Environ 90% des ménages enquêtés ont reconnu avoir connu des difficultés alimentaires au cours des 12 derniers mois à cause de l'altération de leurs situations économiques. Le test d'indépendance de Khi-deux rejette de manière très significative l'indépendance des variables *situation économique* et *problèmes alimentaires*. Les coefficients Phi et V de Cramer (0,5 et 0,3) montrent une liaison hautement significative à 5% (p-value 0,000). La faiblesse de ces valeurs importe dans une moindre mesure. Seule la preuve d'une certaine liaison entre ces deux variables importe.

Les ménages vivent des périodes de situations difficiles allant de moins de 1 mois à plus de 5 mois dans l'année. En effet, 66,9% des chefs ménages ont déclaré avoir connu une situation difficile variant entre 1 et 2 mois, 19,8% de 3 à 5 mois et 5,4% de plus de 5 mois.

Le taux de pauvreté subjective obtenu à partir des déclarations des chefs de ménages est plus élevé que le taux de la pauvreté monétaire (59,89%) calculé à partir des FGT. En effet, les chefs de ménages ont perçu leur situation économique moins bonne que ce que l'approche monétaire a révélé.

Les stratégies d'adaptation aux périodes difficiles varient au niveau des ménages. L'endettement auprès de tierces personnes, afin d'assurer les besoins des enfants, constitue la première stratégie adoptée par les ménages en période difficile. La dégradation des liens familiaux positionne le recours aux amis en bonne position. La honte, l'orgueil personnel et la médisance poussent à se tourner vers les amis avec qui, on partage les mêmes ambitions et aspirations, qu'aux autres membres de sa propre famille, lorsqu'on se retrouve en situation de manque. La vente de biens matériels vient en troisième position. La précarité des conditions de vie ne permet pas de disposer de biens matériels. Le patrimoine vite bradé était la terre. Elle était rapidement cédée pour faire face aux situations difficiles. Toutefois, le bradage massif de ce patrimoine a conduit à une expropriation volontaire. Ce qui ne permet plus d'y recourir facilement lorsqu'on se retrouve en en situations difficiles.

4.2. Déterminants de la pauvreté subjective

Les données utilisées sont directement collectées auprès des 271 ménages. Les résultats de l'estimation du modèle de régression sont consignés dans le tableau 5.

Tableau 5 : Résultats de l'estimation des paramètres de la régression logistique binaire

Variable dépendante : Probabilité de déclarée son ménage subjectivement pauvre (*Pauvreté-Sub=1*)

Variabl e	Définition	Signe attendu	Coeffi cient	P	Niveau de signific ation
	Constante		5,4920	0,07 0	*
VIL	Milieu de résidence	+/-	0,7238	0,05 6	*
AG ²	Age du chef de ménage	-	5,24e ⁻ 06	0,02 8	**
SEXCM	Sexe du chef de ménage	+/-	- 0,8890	0,20 6	NS
REV	Log des dépenses de consommations individuelles du ménage	-	- 0,4293	0,06 9	*
TAILL	Taille du ménage	+/-	-0,005	0,51 4	NS
QTALT	Baisse de la quantité des aliments consommés dans le ménage	+	- 0,3300	0,09 5	*
ELECTRI	Non accès du ménage à l'électricité	+	1,9851	0,00 0	***
LATRINE	Possession de latrines	-	- 1,0081	0,00 2	**
Nombre d'observation = 271 Log likelihood = -145,53343 LR chi2 (9) = 63,59 Prob> chi2 = 0,0000*** Pseudo R ² = 0,1793 Pouvoir de prédiction = 74%					

***=significatif à 1%, **=significatif à 5%, *=significatif à 10%,
Réf=variable de référence

Source : A partir des données de terrain, 2017

En premier lieu, tous les 271 ménages de l'échantillon sont utilisés pour la réalisation du modèle. Le LRchi2 (9) = 63,59 avec une p-value = 0,0000 indique un modèle hautement globalement significatif au seuil de 1%. Toutes les variables prédictives incluses dans le modèle peuvent donc influencer de façon simultanée la pauvreté subjective. Le pseudo R² est de 0,1793. Toutefois, une lecture détaillée des résultats montre que toutes les variables du modèle ne sont pas significatives. Les variables comme le sexe du chef de ménage et la taille du ménage ne sont pas significatives. Cela ne veut pas dire que ces deux variables ne sont pas pertinentes pour analyser la pauvreté subjective dans les ménages. Ces deux variables sont de bons prédicateurs de pauvreté dans d'autres contextes, mais elles ne se sont pas révélées significatives dans le modèle.

Les variables telles que le milieu de résidence, l'âge du chef de ménage, la dépense de consommation en équivalent adulte, la baisse de la quantité des aliments consommés dans le ménage, le non accès à l'électricité et la possession d'une infrastructure d'aisance sanitaire sont significatives. Tous les signes attendus sont observés. La section suivante renseigne sur les effets (positifs ou négatifs) des variables indépendantes sur la probabilité d'occurrence de la pauvreté subjective.

VIL : il s'agit du milieu de résidence du ménage. Le signe du coefficient indique une influence positive de cette variable sur la variable dépendante L'effet géographique sur la probabilité de se sentir pauvre est significatif. Le fait de résider en milieu rural influence positivement la probabilité à se déclarer pauvre.

AG² : le signe négatif pris par l'âge du chef de ménage dans le modèle, indique une influence négative de cette variable sur probabilité d'occurrence de la variable dépendante. Autrement dit, les chefs de ménages les plus âgés auront beaucoup plus tendance à se déclarer moins pauvres que les chefs de ménages jeunes. L'âge réduit la probabilité de se sentir pauvre.

REV : la dépense de consommation individuelle du ménage a un effet significatif sur la probabilité du chef de ménage à déclarer son ménage pauvre. Ce qui confirme l'ensemble des travaux qui s'accorde sur l'existence d'une corrélation positive entre le bien-être subjectif et le

niveau des revenus (R. A. Easterlin, 2001). La présente recherche n'est pas une exception à cette assertion. En effet, le signe négatif de cette variable indique qu'elle exerce une influence négative sur la probabilité de se sentir pauvre. Les ménages qui ont de grandes dépenses de consommation ont tendance à se sentir moins pauvres.

QTALT : la baisse de la quantité des aliments consommés a une influence significative positive sur la probabilité d'occurrence de la pauvreté subjective. En effet, une baisse prononcée de la quantité des aliments consommés dans le ménage indique une forte probabilité du chef de ménage à estimer son ménage pauvre.

ELECTRI : le manque d'électricité dans le ménage influence de manière significative la probabilité d'occurrence de la pauvreté. C'est très probable que les ménages qui n'ont pas accès à l'électricité se sentent plus pauvres que ceux qui en ont accès.

LATRINE : la possession d'infrastructures d'aisance sanitaire par les ménages influence négativement la probabilité à se déclarer pauvre dans les villages investigués.

Le tableau 6 montre l'impact de changement d'une unité de la variable indépendante sur la probabilité de se sentir pauvre.

Tableau 6 : Effets marginaux sur la variable dépendante

Variables	Effet marginal dy/dx	Ecart-type
REV	-0,0775709	0,0417491
AG ²	-0,0000968	0,0000427
VIL	0,1307947	0,0667904
QTALT	-0,0596307	0,0349841
ELECTRI	0,3586882	0,0519899
LATRINE	-0,1821598	0,056733

Source : A partir des enquêtes de terrain

De la lecture du tableau 5, on constate que la probabilité que le chef de ménage déclare son ménage pauvre est d'environ 36% au niveau des ménages qui n'ont pas accès à l'électricité, toute chose étant égale par ailleurs. De même, la probabilité que le ménage se déclare pauvre est

réduite d'environ 18% lorsque le ménage déclare posséder de latrines. Par contre, la probabilité que le chef de ménage se désigne pauvre ne diminue que d'environ 8% lorsque la dépense de consommation individuelle augmente d'une unité. La résidence en milieu rural augmente la probabilité à se déclarer pauvre d'environ 13%. La probabilité pour le chef de ménage à déclarer son ménage pauvre ne diminue que d'environ 6%, lorsque celui-ci déclare n'avoir jamais connu de problèmes alimentaires dans son ménage. L'âge du chef de ménage n'a pas un grand effet marginal sur la probabilité d'occurrence de la pauvreté subjective.

Conclusion

La pauvreté monétaire est très accentuée (59,89%) comparativement au taux national de la pauvreté de 2015 au Bénin. Les résultats de la pauvreté subjective présentent une situation plus détériorée (63,84%). La perception des chefs de ménages de leurs situations de la pauvreté est plus critique que la situation de la pauvreté soulignée par le taux de la pauvreté monétaire. Donc, les approches subjectives de la pauvreté constituent de bonnes méthodes d'estimation de la pauvreté autant que l'approche monétaire.

Les conditions de vie du ménage (l'accès à l'électricité, aux latrines, les problèmes alimentaires et le milieu de résidence), les dépenses de consommation et l'âge du chef de ménage expliquent la pauvreté subjective des ménages. Par conséquent, la probabilité d'occurrence de la pauvreté subjective est fortement influencée par les conditions de vie du ménage, certaines caractéristiques personnelles du chef de ménage et la situation économique du ménage.

La situation de pauvreté des ménages enquêtés critique. Ce qui fait appel à une synergie des acteurs sociaux pour sa réduction. Les atouts naturels tels que les bas-fonds doivent être mis à profit dans ces milieux.

Références bibliographiques

Alkire S., Foster J., 2011b, Understandings and misunderstandings of multidimensional poverty measurement, *Journal of Economic Inequality*, No 9, Vol 2, pp.289-314.

Chambers R. et Conway G.R., 1991), Sustainable rural livelihoods: practical concept for the 21st century, 1991, IDS discussion paper 296, Institute for development Studies, , Brighton, pp 5-8.

Clark A. E. et Senik C., 2011, La croissance du PIB rendra-t-elle les habitants des pays en développement plus heureux, *Revue d'économie du développement*, No 25, 2-3, pp. 113-190.

Easterlin R.A., 2001, Income and happiness: Towards a unified theory, *The Economic Journal*, 111, pp. 465-484.

Essessinou R. A. et Agbota A., 2012, Différentes facettes de la pauvreté au Bénin, in Institut National de la Statistique et de l'Analyse Économique (INSAE), 2012, Enquête Modulaire Intégrée sur les Conditions de Vie des Ménages deuxième édition (EMICoV-2011), INSAE, Décembre 2012, [en ligne]. Disponible à : www.insae-bj.org. [téléchargé le 22 Mai 2017]

Frey B. et Slutzer A., 2002, Happiness and Economics, Princeton University Press.

Foster J., Greer J. et Thorbecke E., 1984, A class of decomposable poverty measures, *Econometrica*, No 52, Vol 3, pp. 761–766, [en ligne] disponible à [:https://EconPapers.repec.org/RePEc:ecm:emetrp:v:52:y:1984:i:3:p:761-66](https://EconPapers.repec.org/RePEc:ecm:emetrp:v:52:y:1984:i:3:p:761-66). [téléchargé le 22 Mai 2017].

Hagenaars A.. et de Vos K., 1988, The definition and measurement of poverty, *The Journal of Human Resources*, No 23, Vol 2, pp. 211-221

Institut National de la Statistique et de l'Analyse Économique (INSAE), 2015, Enquête Modulaire Intégrée sur les Conditions de Vie des Ménages deuxième édition (EMICoV 2015) : Note sur la pauvreté au Bénin en 2015, INSAE,[en ligne]. disponible à : www.insae-bj.org. [téléchargé le 22 Mai 2017].

Kalugina E. et Najman B., 2003, Travail et pauvreté en Russie : évaluations et perceptions subjectives, *Economie et Statistique*, n° 367, pp. 83-100.

Kaypten A., Kooreman P. et Willemse R., 1988, Some methodological issues in the implementation of subjective poverty definitions, *The journal of Human Resources*, N°23 (1988), pp.222-242.

Kingdon G.G. et Knight J., 2004, Subjective well-being poverty versus income poverty and capabilities poverty, University of Oxford, GPRG WPS-003.

Lachaud J.P., 2001, Dépenses des ménages, développement humain et pauvreté au Burkina Faso : substitution ou complémentarité ? *C.E.D.*, Université Montesquieu Bordeaux IV.

Lachaud J. P., 2002, La dynamique de pauvreté au Burkina Faso revisitée : Pauvreté durable et transitoire et vulnérabilité, Centre d'Économie du Développement, Document de Travail No 77, Université Montesquieu-Bordeaux IV.

Larivière S., Martin F. et Agbota A., 1997, Élaboration d'un profil de pauvreté, in: Aho, G., Larivière, S. & Martin, F., 1997, *Manuel d'analyse de la pauvreté: application au Bénin*. Université Laval, Québec.

Larivière S., F. Martin et A. Nteziyaremye, 1997, Approches des conditions de vie et de la pauvreté : une vision d'ensemble, in: Aho G., S. Larivière et F. Martin, 1997, *Manuel d'analyse de la pauvreté: application au Bénin*, Université de Laval, Québec.

Lollivier S. et Verger D., 1998, Pauvreté d'existence, monétaire ou subjective sont distinctes, in *Économie et statistique*, No 308-310, Octobre 1998, pp 113-142. DOI : <https://doi.org/10.3406/estat.1998.2594>.
https://www.persee.fr/doc/estat_0336-1454_1998_num_308_1_2594

Mbaye S., 2010, Nouvelles méthodes d'analyse du bien-être et moyens d'évaluation des programmes de lutte contre la pauvreté en milieu rural Sénégalais, Thèse de Doctorat en Sciences de l'homme et société, Université d'Auvergne-Clermont-Ferrand I, 2010, Français. HAL

Id : <Tél 00484892 >. [en ligne], disponible à partir de :<https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00484892>. [téléchargé le 27 Decembre 2016]

Mèdédji D. Et Djossou A., 2009, Profils et déterminants de la pauvreté, in Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE), 2007, Enquête Modulaire Intégrée sur les Conditions de Vie des Ménages 2007 (EMICoV-2007), INSAE-Bénin, Mars 2009, pp 1-19.

Mongbo-Gbénahou P. et Biaou G., 2018a, Pauvreté aux dires des acteurs dans la commune d'Abomey-Calavi au Sud du Bénin, Revue Africaine et Malgache de Recherche Scientifique (RAMReS, Nouvelles Séries, Sciences Humaines, No10-1e semestre 2018, pp 367-382.

Mongbo-Gbénahou P. et Biaou G., 2018b, Vulnérabilité agricole, pauvreté et développement des pré-scolaires au Sud du Bénin, Revue du Laboratoire de Recherches Biogéographiques et d'Études Environnementales (LaRBE), No 15, Volume 2, Décembre 2018, pp 71-92.

Musangumukini N., 2016, Les déterminants de la perception subjective de la pauvreté parmi les chefs de ménage objectivement non-pauvres au mali, Région et Développement, n° 44-2016.

OCDE, 2011, Comment va la vie ? Mesurer le bien-être, OECD Publishing.

Padayachy R., 2009, Mesure de la pauvreté à l'île Maurice. Economies et Finances, Université Panthéon-Sorbone-Paris I. 2008. Français. HAL Id : < Tél 00364779 >. [en ligne]. disponible à :<https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00364779>. [téléchargé le 27 Decembre 2016]

PNUD, 1997, La gouvernance en faveur du développement humain durable. Document de politique générale du PNUD. Division pour la gestion, le développement et la bonne gouvernance, New York

Ravallion M., 1996, Comparaison de la pauvreté : Concepts et méthodes, LSMS Working Paper, N° 122, World Bank, Washington, DC.

Ravallion M. et Lokshin M., 2001, Identifying Welfare Effects from Subjective Questions, *Economica* n°68, pp. 335-357.

Ravallion M. et Lokshin M., 2005, Who cares about relative deprivation, Policy Research Working Paper, n°3782, Banque Mondiale.

Rawls J., 1971, A theory of justice, Cambridge, Mass., Harvard University Press.

Razafindrakoto M. et Roubaud F., 2006, Les déterminants du bien-être individuel en Afrique francophone : le poids des institutions, *Afrique contemporaine*, 4, 220, pp. 191-223.

Razafindrakoto M. et Roubaud F., 2001, Les multiples facettes de la pauvreté dans un pays en développement : le cas de la capitale Malgache, *Développement et Insertion Internationale (DIAL)*, DT/2001/07, p. 41.

Statistique Canada, 2010, Méthodes et pratiques d'enquête. No 12-587-X au Catalogue. [en ligne], p 1-421, disponible à: www.statcan.gc.ca. [téléchargé le 4 Février 2015].

Wagle U., 2002, Rethinking poverty: definition and measurement. *International Social Science journal*, 54, 171, pp. 155-165.